

Introduction

Ruth Amossy et Roselyne Koren



Éditeur
Université de Tel-Aviv

Édition électronique

URL : <http://aad.revues.org/184>
ISSN : 1565-8961

Référence électronique

Ruth Amossy et Roselyne Koren, « Introduction », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 08 septembre 2008, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://aad.revues.org/184>

Ce document a été généré automatiquement le 30 septembre 2016.



Argumentation & analyse du discours est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Introduction

Ruth Amossy et Roselyne Koren

- 1 Ce premier numéro de la revue *Argumentation et Analyse du Discours* se donne un triple objectif, qui correspond à un questionnement essentiel dans les domaines concernés.
- 2 Tout d'abord, il s'agit d'explorer les liens qui unissent l'analyse du discours telle qu'elle se développe actuellement en France, et les théories de l'argumentation issues des travaux pionniers de Chaim Perelman et de Stephen Toulmin dans les années cinquante. La plupart des travaux réunis ici tentent de justifier - sur le plan de la réflexion théorique ou dans une pratique d'analyse - la nécessité de ne pas séparer ces deux espaces de recherche, voire de les intégrer dans un même ensemble.
- 3 Le second objectif consiste à s'interroger sur les partages disciplinaires et les découpages institutionnels auxquels se heurtent nécessairement tous les chercheurs qui tentent de construire et d'analyser des corpus qui sont l'objet privilégié de disciplines instituées : la littérature, les sciences politiques, l'histoire, etc. C'est la question des frontières, de leur porosité et de leur possible réaménagement qui est ici soulevée à travers certaines revendications d'interdisciplinarité, mais aussi à travers une analyse sociologique de la logique et de la dynamique des champs.
- 4 Le troisième objectif, enfin, est méthodologique et pratique. Il s'agit de voir comment les instruments de l'AD et de l'argumentation permettent d'étudier des corpus empruntés au discours politique, juridique, médiatique, épistolaire, littéraire, en rendant compte de leur spécificité et de leurs enjeux propres.
- 5 L'analyse du discours est loin d'être une discipline homogène faisant l'objet d'une définition consensuelle : l'article de Dominique Maingueneau sur « L'analyse du discours et ses frontières » montre bien la diversité des positions et le flou qui peut s'ensuivre¹. C'est dire que toute étude se réclamant de l'AD se doit de préciser, ou tout au moins de manifester clairement, ce qu'elle entend par cette désignation.
- 6 Le présent numéro se place sous l'égide du *Dictionnaire d'Analyse du Discours* (2002) coordonné par Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau. Il se réfère donc à l'AD telle qu'elle est actuellement reconfigurée dans l'une des grandes tendances de la

recherche française. L'étude de l'utilisation concrète du langage y est conçue comme l'analyse d'un dispositif d'énonciation au sein duquel organisation textuelle et situation de communication sont intrinsèquement liées. Cette approche permet d'abolir les dichotomies texte / contexte, fond / forme. Elle permet aussi de concevoir la parole, envisagée comme action et interaction, dans son rapport constitutif à l'interdiscours, et de conférer une place centrale aux genres qui modèlent les pratiques discursives. Quelle est, dans cette perspective, le rapport de l'AD à l'analyse argumentative ?

- 7 La question est loin de faire l'unanimité. C'est tout d'abord sa pertinence même qui fait problème. Les linguistes se contentent bien souvent de l'ignorer. Ils intègrent certes la théorie de l'argumentation dans la langue (« l'argumentation linguistique », selon les récentes formulations de Ducrot), mais rejettent l'« argumentation rhétorique » en dehors du champ de leur activité propre.
- 8 Les choses changent quelque peu lorsque l'on se situe dans une perspective d'AD. Ainsi, Dominique Maingueneau considère que le discours doit être pris en charge par des disciplines différenciées qui font toutes partie d'une linguistique du discours et parmi lesquelles il mentionne, en plus de l'AD ou de la sociolinguistique, les théories de l'argumentation. Patrick Charaudeau, quant à lui, va plus loin en la matière : il propose une intégration de l'analyse argumentative dans l'AD. Dans l'article qui ouvre ce numéro, il montre qu'il n'y a plus de raison de les séparer dès lors qu'on se focalise sur une « problématique de l'influence » : l'analyse argumentative est alors incluse dans l'AD « comme l'un des moyens de procéder à l'analyse de tous les processus discursifs qui interviennent dans la co-construction du sens à laquelle se livrent les partenaires, dans une visée d'influence. » Ce point de vue croise la position de Ruth Amossy dans *L'Argumentation dans le discours* (2000) : prenant en compte aussi bien la dimension que la visée argumentatives du discours, elle entend faire de leur analyse une partie intégrante de l'AD. Elle note ainsi dans l'article qui clôt ce numéro : « Dans la mesure où l'analyse du discours (AD) entend décrire le fonctionnement du discours en situation, elle ne peut faire l'économie de sa dimension argumentative. »
- 9 Cette position se retrouve aussi bien dans les travaux d'Emmanuel de Jonge fondés sur le schéma de Toulmin, que dans les analyses proposées par les articles qui se réfèrent plus volontiers au *Traité de l'argumentation* (1958) de Chaim Perelman et de Lucie Olbrechts-Tyteca. Ils tentent tous de voir comment la force de la parole, le maniement des moyens verbaux destinés à emporter l'adhésion, ont partie liée avec le fonctionnement global du discours. Et comment en retour les fonctionnements discursifs les plus divers, envisagés dans leur cadre communicationnel, voire interactionnel, comportent nécessairement une dimension argumentative.
- 10 Si cette approche entend doter l'AD d'un pan argumentatif qui est encore loin de faire l'unanimité dans les sciences du langage, elle entend en retour infléchir les études argumentatives vers une prise en compte de la matérialité discursive. Perelman, dont la Nouvelle Rhétorique a inspiré la plupart de ces pages, définit l'argumentation comme l'ensemble des moyens verbaux susceptibles d'emporter l'adhésion des esprits. Encore importait-il de traduire cette approche sur le plan discursif en étudiant la façon dont l'argumentation est mise en mots dans le langage naturel. Car l'entreprise de persuasion fonctionne en mobilisant des schèmes de raisonnement et des stratégies rhétoriques qui se matérialisent concrètement dans le discours, et qui sont tributaires de ses règles. Dans le domaine très vaste et relativement hétérogène des études argumentatives, les travaux présentés ici choisissent donc un biais particulier, celui qui consiste à considérer

l'argumentation dans le discours comme faisant pleinement partie des sciences du langage. C'est dans cette perspective qu'a été choisi pour cette nouvelle revue électronique le titre *Argumentation et Analyse du Discours*. C'est en raison de l'intégration quasi unanime de l'argumentation dans l'étude des fonctionnements discursifs les plus divers que l'on a choisi de dénommer ce premier numéro spécial *L'Analyse du discours au prisme de l'argumentation*.

- 11 L'articulation des disciplines n'est, *a priori*, pas évidente. L'AD reconnaît la nécessité de problématiser la question du sujet en partant d'une tradition qui pose son décentrement et examine la production discursive dans ses déterminations socio-historiques. Elle entendait au départ se distinguer de la rhétorique fondée sur des universaux et sur la capacité du sujet parlant à programmer sa parole consciemment. Dans l'ensemble, les études qui pratiquent l'analyse de l'argumentation dans le discours se refusent à opter pour l'un de ces deux pôles en sacrifiant l'autre. Elles prennent en compte l'espace socioculturel et institutionnel au sein duquel le locuteur est tributaire d'une doxa d'époque et des règles du champ (au sens de Bourdieu). En même temps, elles posent sa capacité à manœuvrer dans cet espace pour y définir un projet délibéré. Ceci stipule, il faut peut-être y insister, à la fois l'incapacité pour le sujet parlant de communiquer, de dire, de penser, en-dehors du moment de l'histoire et de l'espace socio-institutionnel dans lequel il est immergé ; et la possibilité pour le locuteur de faire un usage efficace de la parole qui règle ses rapports à l'autre, et de se lancer dans une entreprise de persuasion qu'il espère faire aboutir. C'est accorder au langage une confiance certes relative, mais allant néanmoins à l'encontre des positions déclarées de Ducrot qui considère que l'argumentation échappe au logos dans son sens originel de parole et raison. Après tout, comme le rappelait fortement Perelman, l'argumentation rhétorique, ou tentative d'agir sur l'autre par le langage, est la seule alternative à la violence brute.
- 12 Au-delà d'un projet global commun, on trouvera dans ce volume des positions diverses sur l'articulation de l'AD et de l'argumentation, en particulier dans les trois articles théoriques qui s'attaquent directement à la question. Ainsi Patrick Charaudeau, qui insiste sur une problématique de l'influence, dit emprunter des concepts de communication, de représentations et d'effets à d'autres disciplines comme la psychologie sociale et la sociologie tout en les redéfinissant dans le champ langagier. Il prend ce faisant ses distances par rapport à la tradition de la rhétorique argumentative dont la conception de la communication, fondée sur la tripartition aristotélicienne du délibératif, du juridique et de l'épidictique, lui paraît trop étroite ; mais il entend néanmoins récupérer des types d'arguments étudiés dans la tradition rhétorique et les intégrer dans l'examen des fonctionnements discursifs. Ruth Amossy considère par contre que la tradition rhétorique redéfinie par Perelman ne nécessite pas d'emprunts aux autres disciplines, mais appelle bien plutôt un élargissement de sa définition de l'argumentation et, partant, des types de corpus qu'il lui est donné d'analyser. Elle insiste principalement sur la reconceptualisation imposée à la rhétorique et aux théories de l'argumentation par leur intégration dans le champ de l'AD. Roselyne Koren se propose, quant à elle, d'ouvrir des perspectives nouvelles en croisant l'AD avec l'argumentation pour introduire une problématique de l'éthique du discours. L'AD attribue une place centrale à la prise en charge des apparences de vérité référentielle dans la description de procédures argumentatives qui ont la crédibilité du sujet d'énonciation pour visée ; la Nouvelle Rhétorique de Perelman permet de penser simultanément, et en interaction

avec elle, la prise en charge des valeurs et donc l'autonomie et la responsabilité énonciatives du sujet du discours, voire du chercheur en sciences du langage.

- 13 La deuxième question qu'aborde le présent volume est celle des découpages disciplinaires que soulève la vocation de l'AD et de l'analyse argumentative à étudier des corpus que s'approprient traditionnellement d'autres disciplines. L'analyse des fonctionnements langagiers suppose en effet l'observation de discours concrets en situation. Le chercheur tente de saisir des récurrences, de décrire des régulations, de rendre compte d'une logique discursive en examinant des textes : discours politique dans toutes ses variétés, discours médiatique avec ses nombreux genres, discours littéraire dans sa diversité et sa complexité. Il empiète ce faisant sur des territoires qui ne sont pas les siens dans la mesure où d'autres disciplines en réclament l'exclusivité. Sans doute est-ce là une nécessité inhérente aux objectifs même de l'AD et de l'analyse argumentative : comment pourraient-elles se réaliser en-dehors de cette emprise sur des genres de discours dont elles se proposent précisément de rendre compte ?
- 14 On peut alors se demander quels rapports elles entretiennent avec les Sciences de la Communication, qui entendent aujourd'hui se constituer en discipline différenciée, ou avec des disciplines instituées comme l'Histoire, les Sciences politiques ou la Littérature, qui leur refusent souvent droit de cité. L'exigence d'interdisciplinarité que formulent certains des travaux publiés ici se heurte bien souvent aux barrières que dressent les découpages institutionnels en vigueur. Plutôt que de formuler des vœux pieux, il importe de comprendre la logique au gré de laquelle se construit le champ du savoir contemporain et d'en penser les éventuels réaménagements. Seule une vue analytique permettra de saisir les difficultés inhérentes à une démarche qui s'attache aux pratiques discursives dont d'autres disciplines entendent souvent monopoliser l'étude. A partir de là, on peut tenter de repenser les différences et les complémentarités, voire d'esquisser les voies d'une collaboration. Comment penser les rapports de l'analyse du discours littéraire qui se développe aujourd'hui avec les études littéraires ? La division est-elle en l'occurrence, comme l'avance Dominique Maingueneau, purement institutionnelle ? Comment, par ailleurs, comprendre les relations que doivent entretenir les analyses du discours parlementaire, ou du discours étudiant pendant la Guerre d'Algérie, avec les approches élaborées par les sciences politiques et historiques ?
- 15 La question est abordée de front dans les deux textes qui viennent clore ce volume : « Analyse du discours et littérature. Problèmes épistémologiques et institutionnels » (Maingueneau) et « Argumentation et Analyse du discours. Perspectives théoriques et découpages disciplinaires » (Amossy). Mais elle ressort aussi clairement des études de corpus où le recours à l'AD et à l'analyse argumentative répond manifestement à des besoins divers. Certaines tentent d'affiner des notions à partir de l'étude d'un corpus particulier ou de décrire un genre : ils se situent ainsi plus directement dans le champ des sciences du langage en alimentant l'étude des fonctionnements discursifs. D'autres se proposent avant tout d'explorer le traitement d'un thème dans un espace de communication donné (les médias, par exemple, ou le discours épistolaire), ou encore de répondre aux questions que soulève l'historien dans sa propre discipline. Que le questionnement soit celui du linguiste ou de l'historien, le fait de présenter des analyses concrètes permettra sans nul doute de mettre à l'épreuve la fécondité de l'AD et de l'analyse argumentative, d'en interroger les ambitions et les limites, de penser leur apport et leurs rapports souvent difficiles avec les autres disciplines qui entreprennent de traiter des mêmes corpus.

16 C'est dans cette perspective que la majeure partie du numéro est construite sur des études concrètes de corpus. On trouve ainsi des travaux portant sur le discours médiatique, juridique, politique, diplomatique, épistolaire, étudiant, littéraire. Les différentes études construisent des objets dont elles tentent de dégager les spécificités génériques, tout en s'attachant à analyser en termes discursifs, séparément ou conjointement, le *logos*, l'*ethos* et le *pathos*. La première partie du numéro traite de la question de l'argument. Ainsi l'article d'Anne Kalinic met en pratique la théorie de l'argumentation de Patrick Charaudeau dans un corpus constitué par des interviews télévisées qui ont pour objet les modes d'intervention préconisés pour faire cesser les émeutes de jeunes en banlieue. Emmanuel de Jonge, qui se penche sur la Déclaration d'Indépendance américaine, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, se fonde sur Toulmin et place le point fort de l'articulation entre AD et argumentation dans la procédure de justification, définie en termes de « garantie ». C'est l'inscription du *pathos* dans le discours et ses enjeux qui se trouvent au centre de l'étude de Raphaël Micheli sur les débats parlementaires sur la peine de mort, et de Claire Sukiennik sur la présentation de l'Intifada al-Aqsa par la presse écrite en France. La construction d'une image de soi dans le discours, ou *ethos*, fait l'objet des articles d'Eithan Orkibi sur « Ethos collectif et Rhétorique de polarisation : le discours des étudiants en France pendant la guerre d'Algérie », et de Pascale Delormas sur « L'image de soi dans les "autographies" de Rousseau ». Enfin, la question du genre, de son fonctionnement discursif et de ses stratégies argumentatives est le sujet sur lequel se concentrent plus particulièrement les travaux de Guylaine Martel, qui examine la performance et la contre-performance communicationnelles dans le débat politique télévisé, de Sylvie Housiel qui s'attache aux lettres de combattants pendant la Grande Guerre et de Sivan Cohen-Wiesenfeld qui analyse le discours diplomatique à travers l'étude de la correspondance franco-allemande 1871-1914. Une partie de ces travaux sur corpus sont menés par de jeunes chercheurs issus d'universités françaises, belges, suisses et israéliennes. En leur donnant la parole dans le premier numéro de notre revue, nous entendons marquer l'importance accordée à la recherche de pointe qui se développe aujourd'hui en langue française dans les thèses et les travaux post-doctoraux de divers pays.

NOTES

1. Voir : <http://perso.orange.fr/dominique.maigneueau/conclusion2.html>

AUTEURS

RUTH AMOSSY

Université de Tel-Aviv, ADARR

ROSELYNE KOREN

Université Bar-Ilan, ADARR